

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 4

Rubrik: Au fil de l'actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

menter et parlementer avec les directeurs de Krupp que Beitz – que l'on surnomme, non sans raison, le « ministre des Affaires étrangères de l'industrie allemande » – décida de le prendre à son service. Comme de juste, les mauvaises langues prétendirent qu'il ne voulait qu'éliminer un adversaire dangereux, le corrompre même. Mais ces accusations n'ont aucun fondement. Même Otto Brenner, le chef des « métallos » allemands, syndicaliste redouté et ennemi décidé des employeurs, dissipia les scrupules de Karl-Heinz Sohn. Quand ce dernier lui demanda s'il devait accepter les offres de Beitz, Brenner lui répondit: « En tout cas, ce ne serait pas une trahison. »

La nomination de Sohn à un poste d'une importance considérable pour l'économie allemande a une toute autre signification: les fronts de la lutte des classes ont presque disparu et, malgré de nombreuses difficultés, employeurs et employés ont trouvé un terrain qui, s'il n'est pas un terrain d'entente, n'en est pas moins un terrain commun. On ne se bat plus à coup de partis pris, mais à grand renfort d'arguments objectifs.

Karl-Heinz Sohn est le type même du self-made man. Typographe de son état, il fit des études universitaires (il fréquenta une Académie des syndicats) et, dans des circonstances matérielles très délicates, obtint son doctorat en sciences économiques. Une performance considérable, que peu de gens sont capables de réussir...

Outsider enragé, il n'a guère le temps de pratiquer de « hobbies ». Dans sa vie privée, il joue du violon et va au théâtre de temps en temps. Il n'a pas encore atteint son but: il compte être bientôt nommé professeur d'économie politique à l'Académie sociale de Dortmund. Quand il quitta ses fonctions syndicales, il accompagna son départ d'un article publié dans l'organe central du Parti social-démocrate allemand, *Vorwärts*. Thème de l'article: « La cogestion des employés dans les entreprises libres », une sortie inhabituelle pour un homme qui à l'avenir, prétera son cerveau aux « adversaires » des syndicats, dans le but de faciliter la construction de nouveaux ponts vers la compréhension des classes.

Au fil de l'actualité

Par *Jean Möri*

Transfert d'activité

Ernest Bircher, secrétaire de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement, a été appelé récemment au poste de secrétaire central de la Fédération du personnel de l'Etat de Berne.

Tout le bénéfice de ce transfert d'activité est sans doute à porter au compte de la nouvelle organisation qui a eu l'intelligence de faire

appel à ce militant syndical éclairé, dont l'intelligence et le sens des réalisations pratiques égalent la valeur morale.

Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Non seulement la FVCE, mais également l'Association suisse du personnel de la coiffure, perdent un président dont l'entregent et les capacités multiples étaient fort appréciés.

Nous souhaitons à notre ami Bircher grand succès dans sa nouvelle activité. Il est évident qu'il n'oubliera pas ses amis. Il sera, lui aussi, un des arcs-boutants du syndicalisme libre qui résistent à l'extérieur aux vents et aux orages.

Dommage tout de même d'avoir à constater que nous n'avons pas su retenir à temps un élément de cette valeur tout à fait exceptionnelle.

Quand la femme crève le mur de la discrimination

Une annonce instructive vient d'être publiée dans la presse de Suisse romande, sous le titre «Soutenance de thèse». Ce n'est pas tous les jours, en effet, que l'on voit une femme, en l'occurrence M^{me} Lorette Etienne-Amberg, ingénieur physicien, diplômée de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, soutenir une thèse aussi techniquement savante: «Fonction de l'onde, de l'électron de conduction dans les métaux monovalents et dépassement de Knicht», à l'auditoire de cette haute Ecole!

Bien que je ne comprenne pas grand-chose à la physique et bien moins encore à la fonction de l'onde, de l'électron de conduction dans les métaux monovalents, j'aurais volontiers assisté à cette séance publique si j'avais été avisé assez tôt de l'événement.

Dans ce pays où les femmes ne jouissent pas encore du droit de vote et sont encore loin de bénéficier de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, il y a un véritable devoir social à répondre présent chaque fois que l'une d'entre elles démontre de façon pratique sa supériorité dans les sciences pures sur un certain nombre d'hommes privilégiés sur le plan politique.

La bonne discipline helvétique

Le 26 juin 1964, la direction générale des PTT s'engageait dans la nouvelle expérience des numéros postaux d'acheminement.

Le Suisse lit énormément. Il est de plus fort enclin aux échanges épistolaires. A l'époque déjà, la poste distribuait chaque jour près de deux millions d'objets de correspondance (lettres, journaux et imprimés).

C'est pourquoi l'administration fédérale des PTT avait décidé de recourir aux moyens mécaniques pour le traitement des imprimés et des objets de correspondance, comme dit de manière savante la «Liste des numéros postaux».

Selon les plus récents relevés statistiques, l'expérience n'a pas mal réussi. Les objets de correspondance du service intérieur déposés dans 37 offices postaux importants indiquent en effet que le nombre des envois munis du numéro d'acheminement a varié entre 89 et 97,9 %.

Ce dernier pourcentage atteint presque la fantastique proportion des participants aux élections savamment truquées dont un certain nombre de dictatures de toutes couleurs se sont vantées au cours des trois décennies écoulées.

Dans toute la Suisse, ce nombre a passé de 83,6 % en août 1966 à 87,1 % en février 1967. Ce qui n'est pas mal.

Le nombre des envois affranchis en numéraire (PP) des journaux et publications périodiques, munis du numéro d'acheminement, est également en constante augmentation.

Enfin, les colis postaux ont fait pour la première fois l'objet d'un dénombrement analogue. Ils portaient le numéro d'acheminement dans une proportion de 88,6 % en moyenne.

Un exemple supplémentaire de discipline pratique du peuple suisse qui réjouit particulièrement la direction générale des PTT.

Croissance de la Fédération romande des consommatrices

Si l'on s'en réfère à la *Gazette de Lausanne*, la Fédération romande des consommatrices a vu ses effectifs augmenter de 600 à 4600 membres en l'espace d'une année. C'est en 1959 que la Commission romande des consommatrices a été fondée. En 1964, elle a été transformée en fédération. Elle groupe actuellement une centaine d'associations romandes et des milliers de membres individuels.

Parmi ses activités, il faut mentionner également la présentation de tests de produits «parallèlement à ceux que fait exécuter la Fondation suisse pour la protection des consommateurs (émanation de l'Union syndicale suisse et des coopératives)».

Comme l'écrit la *Gazette de Lausanne*, «ces analyses – qui apportent la preuve que le plus cher n'est pas forcément le meilleur – sont maintenant bien connues des consommatrices. Il est encore difficile, en revanche, d'en déceler les effets sur le marché. Toutefois, certaines entreprises de distribution n'ont pas hésité à retirer des produits qui avaient mal subi le test pour les remplacer par d'autres de meilleure qualité.»

Changement à la Camera del lavoro tessinoise

Franco Robbiani, secrétaire de la Camera del lavoro du canton du Tessin, ayant passé aux services de la Fédération suisse des cheminots (SEV), il a fallu lui trouver un successeur.

C'est maintenant chose faite, Edgardo Chiesa a été désigné par le Comité directeur pour occuper le poste de secrétaire de la Camera del lavoro.

Ce n'est pas d'un apprenti qu'il s'agit, puisque le nouveau a fait ses preuves en qualité de secrétaire FOBB de la section de Bellinzone.

Dans les arts et métiers

Ensuite du décès de M. Paul Nerfin, la Chambre suisse des arts et métiers a élu récemment M. Georges Corbaz en qualité de vice-président de l'Union suisse des arts et métiers.

M. Corbaz est imprimeur. Il édite le *Journal de Montreux*. Il est également vice-président de la Société suisse des maîtres imprimeurs.

D'autre part, le même organe a nommé en outre M. Alfred Oggier vice-directeur des arts et métiers. Dans les associations patronales, on ne se contente plus en effet de secrétaires, mais on désigne des directeurs et vice-directeurs qui doivent malgré tout obéissance aux organes compétents de leur association !

Ceux qui s'en vont en tapinois

Il est difficile de donner même un modeste reflet de l'actualité économique, sociale et syndicale dans nos périodiques syndicaux. Il est plus malaisé de saluer les amis qui disparaissent.

Il y a quelques mois s'en allait discrètement M. Zipfel qui fut le premier délégué du Conseil fédéral à la création d'occasions de travail, poste transformé de manière impressionnante dans la dénomination nouvelle où la politique conjoncturelle tient la première place.

En réalité, c'était bien de la politique conjoncturelle que faisait déjà M. Zipfel en préparant son grand programme de création d'occasions de travail destiné à prévenir les crises éventuelles.

Ceux qui ont connu M. Zipfel et apprécié son activité durant plusieurs années n'oublieront pas cette personnalité attachante qui consultait volontiers les représentants des organisations syndicales et entretenait avec certains d'entre eux de véritables rapports d'amitié.

Ce n'est pas parce qu'une prospérité croissante s'est manifestée depuis ce tournant dans la politique fédérale de lutte contre les crises qu'il faut oublier cette prescience, cette prévoyance et cette science pratique dans la construction de solides têtes de ponts sociales d'un homme aux vues larges et à l'esprit généreux dont se gaussèrent parfois les malavisés en l'appelant: «Le premier chômeur du pays.»

Tout aussi discrètement s'en est allé M. Richard, ancien chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud.

Ce spécialiste des affaires du travail, retraité depuis deux ans, entretenait également des rapports cordiaux avec les syndicats ouvriers.

Il fit à plusieurs reprises des conférences appréciées pour leur clarté dans nos milieux.

Compte tenu de sa grande expérience, le Conseil d'Etat du canton de Vaud lui confia des tâches spéciales au moment de sa mise à la retraite, spécialement en ce qui concerne l'encouragement à la construction de logements à loyer modéré.

Il valait bien la peine de rappeler la mémoire de ces deux personnalités, d'origine et de formation différentes, dont la sécurité de l'emploi et la paix sociale furent des préoccupations dominantes.

La CISL à la recherche d'un secrétaire général

Le service de presse et de radio de la Confédération internationale des syndicats libres annonce avec grand regret que la 62^e session de son comité exécutif, réuni à Bruxelles les 14 et 15 mars dernier, a accepté la démission pour raison de santé du secrétaire général Omer Becu.

Comme il convenait, le comité a rendu hommage à ce vaillant serviteur du mouvement syndical international, dont les précieux services rendus à la classe ouvrière depuis de nombreuses années, spécialement durant le septennat de son ministère en qualité de secrétaire général de la CISL ne seront pas oubliés.

En témoignage de reconnaissance et d'estime, le comité lui a fait cadeau d'un appareil de radiodiffusion.

Omer Becu est né à Ostende en août 1902. Il fit un apprentissage de radiotélégraphiste dans la marine marchande. C'est en cette qualité que s'ouvrit sa carrière de militant syndical. En 1929, il devint secrétaire de la Fédération internationale des officiers de la marine marchande, dont le siège se trouvait à Anvers. Durant les quatre années de la deuxième guerre mondiale, de son refuge anglais il s'occupa activement de la défense des intérêts des marins de plusieurs pays et accomplit plusieurs missions pour la Fédération internationale des transports.

En septembre 1944, il revint à Anvers, où il contribua à la résurrection de l'Union belge des ouvriers du transport, dont il devint ensuite le secrétaire général, puis le président.

En 1947, il devint président de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), pour en assumer ensuite le secrétariat général dès 1950.

De 1953 à 1957, il présida la CISL, dont il devint secrétaire général apprécié de 1960 à nos jours.

C'est là une belle carrière d'un homme intègre, clairvoyant et courageux, au service exclusif du syndicalisme libre.

Au cours des dernières années, les épreuves ne lui ont pas manqué. Il sut y faire face avec une dignité et une fermeté exemplaires.

Omer Becu entretint les meilleures relations avec l'Organisation internationale du travail et participa activement à toutes les sessions de la Conférence internationale du travail. Ses interventions, substantielles dans le fond, énergiques et mesurées dans la forme, étaient écoutées avec le plus grand intérêt, non seulement par ses collègues du groupe des travailleurs, mais par l'ensemble de la conférence.

Le président de la CISL, Bruno Storti, a été chargé par le comité exécutif de chercher un successeur à ce serviteur d'élite.

Nous lui souhaitons bonne chance.

A notre ami Omer Bécu, nous souhaitons une heureuse et paisible retraite au sein de sa famille.

Une politique des prix en Norvège

Un conseil dit de la politique des prix a été institué récemment par le Gouvernement norvégien. Ce conseil servira d'organe de coopération entre le gouvernement et les associations économiques, en vue d'une stabilisation des prix. Le conseil définira le cadre général de l'activité des autorités compétentes et l'étendue des réglementations. Il étudiera la situation générale, ainsi que les facteurs contribuant à l'inflation.

La Confédération syndicale norvégienne LO a décidé de se faire représenter par trois délégués dans ce conseil qui sera présidé par le Ministre des prix et des salaires, avec la participation de tous les partenaires sociaux, dans l'industrie, le commerce et l'artisanat, l'agriculture, etc.

Peut-être le temps est-il venu d'imiter cet exemple également dans notre pays, plutôt que d'improviser à la petite semaine au grand désespoir des amateurs de systèmes et au détriment tout spécialement des salariés.

Brouille syndicale aux Etats-Unis

C'est le secret de Polichinelle, Walter Reuther, président de l'Union des travailleurs de l'automobile d'Amérique (UAW) a résilié son mandat au conseil exécutif de l'AFL/CIO, le 3 février dernier. C'est la suite logique des instructions données par le comité exécutif de son organisation aux responsables de renoncer à leurs différentes fonctions dans les commissions de la grande syndicale nationale d'outre-Atlantique.

Le grand leader a également démissionné du conseil d'administration de l'Institut américain pour le développement du syndicalisme libre et du centre afro-américain du travail.

Le comité de l'Union des travailleurs de l'automobile a laissé au congrès d'avril prochain la décision finale concernant ses relations avec l'AFL/CIO.

Voilà une situation d'autant plus déplorable que l'UAW est la plus importante des 129 organisations qui composent la Confédération syndicale américaine.

Quelles sont les raisons de ce retrait spectaculaire du fogueux meneur de jeu des travailleurs de l'automobile et de ses compagnons du conseil exécutif ?

Une lettre administrative de l'UAW a ses organisations locales, datée du 20 décembre, annonce en ces termes la nature du désaccord :

«Ainsi que de nombreuses autres personnes appartenant aussi bien au mouvement syndical qu'à des groupes religieux, civiques ou scolaires, ainsi également que des spécialistes en matière d'affaires internationales, nous pensons que l'attitude de l'AFL-CIO vis-à-vis de la plupart des questions de politique étrangère a été étroite et négative et qu'au lieu de les renforcer elle a plutôt affaibli les efforts que mène le monde libre pour résister au communisme et à toutes les formes de la tyrannie. Nous estimons que l'AFL-CIO devrait assumer une rôle affirmatif et constructif en matière d'affaires internationales...»

Ce ne sont pas les seules divergences survenues entre la plus grande des fédérations affiliées et la centrale syndicale nationale de l'inoubliable Gompers. D'autres porteraient sur les principes et les politiques. Le conseil exécutif international de l'UAW est d'avis en effet que l'AFL-CIO, trop statique et sûre d'elle-même, ne vise pas les objectifs fondamentaux qui ont conduit naguère à la fusion. Il lui manquerait le «sens des vues sociales, la poussée dynamique, l'esprit de croisade qui devraient caractériser le mouvement syndical progressif et moderne qu'elle pourrait et devrait être si elle voulait être à la hauteur des difficultés et des possibilités nouvelles que nous offre la société technologique du XX^e siècle.»

La lettre aurait voulu voir porter les efforts de la grande centrale syndicale nationale sur l'organisation des travailleurs non syndiqués, une activité massive en faveur des ouvriers agricoles et itinérants et des travailleurs déshérités, l'élaboration d'une politique nationale et économique des salaires, la mise sur pied d'un programme étendu de conventions collectives en rapport avec l'économie, l'élargissement des droits des travailleurs des services publics, la lutte pour un changement social progressif, le développement de la sécurité et de la dignité des personnes âgées, un meilleur système de protection de la santé, un combat plus déterminé contre la pauvreté en faveur de l'égalité des droits, une plus grande compréhension et une coopération plus étroite avec le mouvement du syndicalisme international.

Walter Reuther se plaint surtout que ces questions fondamentales ne fassent pas l'objet de discussions démocratiques, créatrices,

franches et fructueuses au sein des conseils supérieurs de l'AFL-CIO.

De son côté, le comité exécutif de l'AFL-CIO a déclaré le 20 février à Bal Harbour (Floride), qu'il était «tout à fait disposé à débattre et à agir à la suite de toute plainte, accusation, proposition ou programme, nouveau ou ancien présenté par une organisation affiliée ou par ses responsables et qui lui serait soumise par les voies appropriées telles qu'elles sont stipulées par la constitution de la fédération». Le communiqué ajoutait: «Il n'existe pas d'autre procédure permettant au mouvement syndical de prendre utilement des décisions et les exécuter.»

En réponse aux questions de journalistes, George Meany, président de l'AFL-CIO, déclara catégoriquement qu'il ne discuterait d'aucune des accusations présentées par son collègue en quelque lieu que ce soit, sauf dans les organes compétents de l'AFL-CIO.

Remarquons que les positions du comité exécutif de l'AFL-CIO affirmées le 20 février et celles de son président lors d'une conférence de presse correspondent. Elles paraissent très raisonnables: C'est dans le cadre même de l'organisation syndicale qu'une solution doit être cherchée et non dans un vain débat sur la place publique.

Contrairement aux apparences, malgré l'acuité des divergences sur lesquelles insiste publiquement Walter Reuther, toutes possibilités d'accord ne sont pas exclues.

D'abord parce que la solution à un certain nombre de problèmes qui préoccupent manifestement l'UAW peut être recherchée dans le cadre même de chaque fédération affiliée. C'est le cas tout spécialement du recrutement des travailleurs non syndiqués et bien davantage encore de la détermination des programmes en matière de conventions collectives de travail ou même de l'élargissement des droits des travailleurs des secteurs publics.

Ensuite parce que la sagesse et l'expérience démontrent que la dispersion syndicale n'est vraiment pas le moyen le plus approprié de résoudre les problèmes complexes qui s'accumulent.

L'union fait la force. Même s'il est difficile de concilier les objectifs des uns et des autres sur un commun dénominateur et plus difficile encore d'accommoder des tempéraments personnels aussi différents que celui de Reuther et de Meany, l'action commune est pourtant la seule manière efficace de défendre vraiment, avec le maximum de chances, les intérêts des travailleurs.